

La II^{ème} République: 1848–1852

- [1. Le suffrage universel.](#)
- [2. L'abolition de l'esclavage](#)
- [3. Les ateliers nationaux](#)

1. Le suffrage universel. [Retour à la table des matières](#)



La II^{ème} République est proclamée après la fuite de Louis-Philippe.

Un gouvernement provisoire est mis en place.

Il accorde le droit de vote aux hommes de plus de 21 ans.

C'est le suffrage universel.

Cela devrait permettre d'éviter les émeutes qui finissent souvent dans un bain de sang.

2. L'abolition de l'esclavage. [Retour à la table des matières](#)

Sous l'impulsion de Victor Schœlcher, le gouvernement provisoire abolit l'esclavage en décembre 1848, notamment sur l'île de la Réunion où plus de 62000 esclaves travaillaient dans les plantations de canne à sucre.

Les esclaves sont libres mais on leur conseille d'être travailleurs et respectueux de la République. Cette émancipation est un succès : il n'y a pas de troubles et l'économie de l'île n'est pas menacée.



Mes amis.
Les décrets de la République française sont exécutés. Vous êtes libres. Tous égaux devant la loi, vous n'avez autour de vous que des frères.

La liberté, vous le savez, vous impose des obligations. Soyez dignes d'elle, en montrant à la France et au monde qu'elle est inséparable de l'ordre et du travail. (...)

Je vous ai trouvés obéissants et je compte sur vous.

J'espère donc que vous me donnerez peu d'occasions d'exercer ma sévérité ; car je la réserve aux méchants, aux

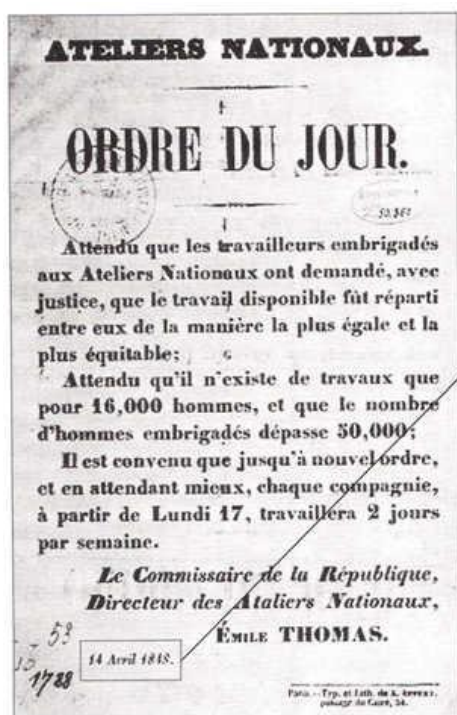
paresseux, aux vagabonds et à ceux qui, après m'avoir entendu, se laisseraient encore égarer par de mauvais conseils. (...)

Vous écouterez mes conseils : reconnaissance éternelle à la République française qui vous a fait libres ! Et que votre devise soit toujours Dieu, la France et le Travail.

L'abolition de l'esclavage.
Extraits du texte de la proclamation du 20 décembre 1848, signé par Sarda-Garriga, commissaire général de la République sur l'île de la Réunion.

3. Les ateliers nationaux. [Retour à la table des matières](#)

Afin de réduire le chômage, le gouvernement crée les ateliers Nationaux. Des milliers d'hommes sont embauchés pour des travaux d'utilité publique. Comme il n'y a pas assez de travail pour tout le monde, et que ces ateliers coutent cher, le gouvernement les ferme en juin 1848. Cette fermeture déclenche de violentes émeutes qui sont très durement réprimées (plus de 6 000 morts).



Les ateliers nationaux : affiche sur la répartition du travail, 14 avril 1848.

14 Avril 1848.